

Je pense pouvoir affirmer sans me tromper qu'au cours des prochaines années les mères canadiennes recevront moins pour leurs enfants à cause du bill C-132. Je crois que tous les députés seront d'accord pour dire que nos enfants sont, sans conteste, notre plus précieuse ressource; le secteur crucial des ressources humaines est l'un de ceux où le Canada se comporte le mieux. Par définition, nos jeunes et nos enfants détiennent la clé de l'avenir. Le moins que nous puissions faire, en tant que députés, c'est de nous assurer, dans les mois et les années qui viennent, que ces jeunes reçoivent toute l'aide possible dans tous les domaines.

Quel est l'objectif du bill C-132? Il faut tout d'abord se rappeler que les allocations s'établissent à \$26.91 par mois et par enfant. Les jeunes Canadiens de moins de 18 ans peuvent donc attendre du gouvernement fédéral qu'il émette pour eux un chèque de \$26.91 établi au nom de leur mère.

Avec cet argent, monsieur le Président, pour vous donner une idée, on peut acheter une paire de blue-jeans en solde. C'est tout ce dont nous parlons.

Le projet de loi commence par faire de nos enfants les responsables de l'inflation. En touchant ces \$26.91, ils alimentent l'inflation. Cette situation ne peut durer, il faut y mettre un terme. Il est inadmissible que les enfants ou leur mère alimentent l'inflation.

C'est de la foutaise, monsieur le Président. Depuis quand les jeunes et les mères de famille sont responsables de l'inflation?

Mme Mitchell: Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils sont les victimes du projet de loi.

M. Riis: Le gouvernement n'a pas pris les mesures législatives qui s'imposaient pour empêcher les banques d'attiser l'inflation. On s'est bien gardé de dire que ces deux dernières années, ils ont poussé les chefs d'entreprise, le secteur privé et les particuliers à emprunter à tour de bras. On a encouragé les Canadiens à emprunter. Je suis à peu près certain que tous les députés connaissent des gens que les publicités alléchantes des banques ont incité à emprunter en les convaincant qu'ils avaient plus d'argent qu'ils ne pensaient. Elles les ont incités à emprunter pour se payer un voyage à la Jamaïque, pour acheter des obligations d'épargne du Canada, pour acheter des actions, pour agrandir leur entreprise. Le mot d'ordre, c'était: «Empruntez! Empruntez!»

• (1410)

Cela signifie qu'au Canada le ratio d'endettement des grandes entreprises, des très grosses sociétés, des petites sociétés et des entreprises individuelles est détraqué la plupart du temps. Nous n'entendons pas parler des banques. Nous entendons dire que les enfants canadiens attisent l'inflation. Grand Dieu, qui peut bien avancer pareil argument? Quel député osera dire: «Nous sommes fiers aujourd'hui de punir les enfants canadiens parce qu'ils ont alimenté l'inflation au Canada?»

Et les spéculateurs fonciers? Que dire des spéculateurs fonciers qui jonglent avec les ventes de maisons? N'alimentent-ils pas l'inflation? Je soupçonne bien des Canadiens d'avoir attisé l'inflation d'une façon ou d'une autre. Mais je puis affirmer catégoriquement qu'il y a un groupe qui n'a en rien contribué à

l'inflation, et c'est celui des enfants de deux, quatre ou quinze ans.

Si nous parlons du bill C-132 non pas comme d'une mesure visant à enrayer l'inflation, nous allons écarter un bon nombre des arguments que les députés ministériels nous ont servis. Quelle autre raison pourrions-nous bien avoir de restreindre les hausses des allocations familiales à 6 p. 100 cette année et à 5 p. 100 l'année prochaine, si ce n'est pour bloquer l'inflation?

Certains ont prétendu que ce serait pour tenter d'épargner de l'argent. Que le gouvernement devait épargner. Voyons un peu les faits et tentons de découvrir exactement ce que nous cherchons à dire. J'aimerais citer brièvement une partie de ce que madame le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) a dit elle-même à la Chambre il y a quelques jours. A la Chambre, elle expliquait aux Canadiens combien d'argent le gouvernement allait épargner. Comme en fait foi le harsard à la page 21177, elle a dit ce qui suit:

Disons 70 millions sur deux ans. Ceci s'explique par le fait que les allocations familiales globales seront réduites de 320 millions en deux ans. Cependant, il y aura un fardeau fiscal additionnel afin de compenser la perte de 250 millions de dollars, c'est-à-dire ce que le crédit d'impôt au titre des enfants coûtera au Trésor.

Ainsi, nous aurons jeté dans la consternation quelque 3.6 millions de familles canadiennes et 6.7 millions d'enfants, et le fruit de tout cela, c'est que nous allons économiser 35 millions de dollars par année. Arrêtons-nous pour voir un peu dans quel contexte il faut placer les économies que représente ce bill. Le gouvernement se trouvera à économiser 35 millions de dollars par année en réduisant les allocations qu'il verse aux mères de famille. Chaque sénateur occasionnera au gouvernement des dépenses qui totaliseront entre 2 et 3 millions de dollars au cours des quelques prochaines années. La publicité gouvernementale coûtera deux fois plus que les économies qui seront réalisées puisqu'elle entraîne des dépenses annuelles d'au moins 60 millions de dollars.

M. Waddell: Combien nous coûtent MM. Coutts et Davey?

M. Riis: Les sociétés pétrolières canadiennes ont reçu pour plus d'un milliard de dollars en aumônes l'an dernier. A lui seul, un chasseur F-18 dont la réputation est constamment remise en question nous coûte 35 millions de dollars. Parce qu'il veut épargner l'équivalent d'un bon avion de combat, le gouvernement s'apprête à causer de graves ennuis à 6.7 millions de petits Canadiens.

Nos vis-à-vis ont d'autres moyens à leur disposition s'ils souhaitent véritablement épargner. J'ai une proposition à leur faire, en toute sincérité. Au lieu de priver les mères canadiennes de crédits de 35 millions qui servent à acheter de la nourriture, des souliers et diverses fournitures dont leurs enfants ont besoin, appliquons-nous à réformer notre régime fiscal de manière à faire payer leur juste part à ces centaines de Canadiens qui ont un revenu annuel non imposable de plus de \$100,000. Il ne s'agit pas de condamner les riches ni d'imposer injustement ceux qui ont un revenu supérieur, mais de leur demander au moins de payer quelque impôt. A l'heure actuelle, il y a des centaines de Canadiens dont le revenu dépasse \$100,000 par an et qui ne payent pas un sou d'impôt. Si nous percevions des impôts de ces quelques membres de la société canadienne, le gouvernement n'aurait pas à spolier les enfants du Canada, sous prétexte d'économiser.